**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet :PASMISSI Post Mathieu Date : 26/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Cayes - 4 Chemins**

**Responsable du centre de santé : Jeudy Mikens, Directeur Administratif Mail : jeudymikens@yahoo.fr Tél. 31 23 95 22**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental.

En plus des travaux de réhabilitation des infracteurs sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site. De ce fait il serait plus approprié de modifier les modalités d’accès. En effet, la position actuelle de l’entrée du centre de santé ne garantit le minimum de condition d’hygiène et environnemental. Selon une enquête de proximité c’est une zone très inondable, à chaque période pluvieuse, l’accès devient alors quasi inaccessible. De plus les canaux latéraux se déversent dans la cours du site et sur la route donnant l’accès. D’où la nécessité d’envisager de déplacer l’accès du centre vers la route principale (boulevard des 4 Chemins). La Direction Départementale se dit préoccupée par l’état du centre.

Il faut porter une attention particulière aux aspects environnementaux et sociaux, c’est un site sensible situé en plein cœur de la ville. Une veille particulière sera observée afin que les travaux n’accentuent pas les aspects négatifs de l’environnement. D’autant que la population avoisinante est très attentive aux conditions d’exécution des travaux… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? | x |  |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? | x |  | Zone marécageuse |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones…) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[1]](#footnote-1), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? | - | - |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Risque d’accidents sur les chantiers |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** | - | - |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer et apporte leur soutien |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 9 et 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 28/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Arniquet**

**Responsable du centre de santé : Sanon Vines (administrateur)**

**Mail : sanoncorrect@mail.com Tél. 39 42 71 27 / 32 00 95 78**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. C’est un centre quasi neuf, cependant il y a de nombreux travaux à effectuer afin de permettre au centre de fonctionner selon les normes en vigueur. L’endroit à choisir pour la construction de l’incinérateur et du dépôt de stockage nécessite une attention particulière pour éviter toute promiscuité avec le bâtiment principal. … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[2]](#footnote-2), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 01/03/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Chardonières**

**Responsable du centre de santé : Sœur Nerlande Joseph**

**Mail : Tél. 37 58 74 13**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. Certains travaux sont en cours, ils sont pris en charge par la communauté religieuse qui gère ce site. Il a été convenu que les travaux restants seront réalisés par le sous-projet. … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[3]](#footnote-3), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Coteaux**

**Responsable du centre de santé : Administrateur Adolph Jocelyn**

**Mail : Tél. 37 87 56 72 / 36 10 57 87**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : Anael Hyppolite**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Le séisme du 14 aout 2021 a sévèrement touché le système sanitaire dans les différents départements géographiques de la péninsule sud. De nombreux Centres de Santé, Hôpitaux communautaires de référence (HCR) hôpitaux départementaux sont devenus non opérationnels. La Banque Mondiale, un des principaux bailleurs de fonds du MSPP, désireuse d’apporter une solution efficiente, a fait de la réhabilitation du système sanitaire une priorité. Pour y parvenir, elle s’est appuyé sur le projet PROSYS, (Strengthening Primary Health Care and Surveillance in Haiti Project / Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaire et de la Surveillance en Haïti) qu’elle finance et dont les fonds sont gérés par l’Unité de Gestion des Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. Les travaux de réhabilitation sur ce site sont nombreux.… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

Bien que l’intégralité du bâtiment nécessite une prise en charge, on peut quand même s’interroger sur la nécessité de prendre en considération l’intégralité des travaux à réaliser. En effet, la majorité de l’espace est sous occupée et le centre très peu fréquenté. Mais le départ de MSF est déjà programmé pour le mois de juillet 2018. Bous estimons qu’à partir de cette période, l’Hôpital des Coteaux reprendra son rythme de fréquentation d’avant Matthew.… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[4]](#footnote-4), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 01/03/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud - Damassin**

**Responsable du centre de santé : Tél.**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. Ce centre a été très touché par le cyclone, de nombreux dégâts sont observés, il n’y a pas eu d’intervention d’autres partenaires. À noter que personnel et patient ont quasiment déserté le centre faute de possibilité de travailler et de recevoir des soins dans de bonnes conditions. … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … La sauvegarde sociale devra remobiliser l’équipe de santé et aussi intervenir auprès de la population améliorer les rapports avec le personnel de santé.… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones…) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[5]](#footnote-5), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Dumont**

**Responsable du centre de santé : Roblin Berth Marie Lourdes**

**Mail : Tél. 44 72 49 76**

**LYS Jeanne Levina (Miss) 37 62 23 85**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

A la suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. C’est site complètement désuet qui ne répond à aucune norme, l’espace est exigu, le personnel accueil les patients dans des conditions très difficiles. Le centre est logé dans une maison de deux pièces d’une superficie totale de 45,9 m2. Les malades sont obligés de patienter dans le cours et sous le soleil, car l’endroit dédié a été endommagé par le cyclone.

De toute évidence il sera fort difficile d’entreprendre des travaux de réhabilitation et/ou d’embellissement selon les normes prédéfinies dans la mesure où la structure elle-même ne le permet pas. Il n’y a aucun espace disponible pour construire du bloc sanitaire, un incinérateur et le dépôt de déchets, trois structures qui font défaut sur ce site. Bien que le sous-projet ne semble pas favorable pour une construction à proprement parler, l’idéal serait d’opter pour une reconstruction dans les normes dans un autre espace dédié. De l’avis général de toute l’équipe d’évaluation, il est hautement recommandé de construire un nouveau centre sur un nouveau site. … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[6]](#footnote-6), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud - Roche à Bateau**

**Responsable du centre de santé : Marjorie Philomé Directricce**

**Mail : marjoriephilome@gmail.com Tél. 39 46 65 51**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. Sur ce site, les travaux ne sont pas d’une grande ampleur, il s’agit principalement de nombreux petits travaux de réaménagement et d’amélioration de l’existant. Nous devons veiller que les travaux de construction de la clôture, bordure de la plage, soient en harmonie avec l’environnement n’occasionne pas isolement avec la population avoisinante. C’est pourquoi, nous préconisons un mur en roche ne dépassant pas 1,5m.… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[7]](#footnote-7), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 01/03/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Tiburon**

**Responsable du centre de santé : Marie Véronique Présamé**

**Mail : Tél. 36 09 18 27**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. Ce centre est en cours de rénovation, cependant les travaux ne répondent ni aux normes ni aux attentes. Il faut envisager de les reprendre en plus de ceux que nous prévoyons de réaliser. Ce site est connexe à une école et est situé à proximité d’habitations, à l’exécution des travaux il faudra prendre en considération ces aspects pour ne pas nuire le voisinage. Sur le point de vue social et environnemental c’est un site particulièrement sensible ; il convient d’être extrêmement vigilent pour que les activités entreprises n’interfèrent pas négativement sur l’environnement avoisinant (école, maisons). Afin de construire l’incinérateur et le dépôt de stockage il faudra nécessaire déplacer l’urinoir destiné à l’usage des élèves. Cela tend pour des raisons environnementales, sociales et techniques.… … … … … … … … … … … … … … … … … On pourrait envisager de construire l’incinérateur dans un endroit autre que le centre … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[8]](#footnote-8), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO

**Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27/02/2108**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud - Torbeck**

**Responsable du centre de santé : Schiller Garcia Tél. 36 46 05 06**

**George Arsène (Administrateur) Tél. 37 95 71 13**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale : néant**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. C’est une construction neuve, qui n’est pas achevé. L’espace réservé à l’administration est très exigu, la promiscuité y règne. Il ne peut y avoir de confidentialité dans les échanges entre patients et médecins. Il faudrait envisager une extension du centre pour améliorer les conditions de travail des médecins et d’accueil des patients. Un réaménagement de l’espace est nécessaire pour assurer de meilleures conditions de soins et de travail. Un agrandissement de 2 pièces ne serait pas de trop.… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[9]](#footnote-9), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… | - | - |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | x |  | Pots de Peinture, déblais (qui seront pris en charge) |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | x |  | C’est un projet qui met valeur l’aspect genre. Les femmes ont impliquées dans tous le processus. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | x |  | La population est bien informée travaux à effectuer. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble), les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 28-2-18**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Melon - Maniche**

**Responsable du centre de santé : Miss Luciana JUSTE**

**Mail : Tél. : (509) 3868-8173**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après la mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Sur ce site d’autres interventions ont été réalisées après le passage de l’ouragan Matthew par d’autres opérateurs. Cependant, de l’avis de la Direction du centre et de nos ingénieurs, ces travaux ne sont pas dans les normes et méritent une reprise. De plus certains aspects n’ont pas été couverts. Tout le système sanitaire pour les patients et familles est à construire, l’incinérateur, barque à déchets, ainsi que quelques allées piétonnes pour faciliter la circulation des patients et du staff et au bon fonctionnement du centre.

De ce fait, une considération a été faite sur l’environnement physique et social du site afin de jauger les impacts qu’auraient ces interventions sur l’environnement et vice versa.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x | Zone marécageuse |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[10]](#footnote-10), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | v |  | Le nettoyage et le déblayage de la cour |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | x |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  | x |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Construction d’un bloc sanitaire moderne avec cabine séparée (H/F) |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? |  | x | Il y a confusion, déjà deux (2) institutions qui travaillent sur le site, travaux en cours par intermittence. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La grande population sera informée par voie de presse et panneaux d’affichage**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 28-2-18**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Centre de Sante/Maniche**

**Responsable du centre de santé : Sœur Gislaine Brunache**

**Mail : Tél. : (509) 3668-4821**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infracteurs sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Un site où d’autres interventions ont été réalisées après le passage de l’ouragan Matthew. Cependant, certaines actions devraient être reprises et très peu d’aspects ont été couverts. Tout le système sanitaire pour les patients et familles est à construire, l’incinérateur, barque à déchets, fosse à déchets, un point d’eau fonctionnel, ainsi qu’un réaménagement pour faciliter le bon fonctionnement des services.

Voilà pourquoi une considération a été faite sur l’environnement physique et social du site ; quels impacts qu’auraient ces interventions sur l’environnement et vice versa.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[11]](#footnote-11), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | - | - |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | - | - |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | x |  |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Il faut ajouter un bloc sanitaire externe pour les patients et leur famille (H/F). |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | La population est bien informée des travaux à effectuer. Le site déjà en chantier par d’autres opérateurs, certains membres de la communauté rentrent régulièrement pour apprendre Ils sont favorables pour améliorer et renforcer la qualité des soins et des services. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Rencontres communautaires. La grande population sera informée par voie de presse et panneau d’affichage.**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

NB : Bien que des travaux de réhabilitation soient en cours par OHMASS, beaucoup de volets d’infrastructures n’ont pas été prises en compte.

* Un bloc sanitaire est à construire pour les patients et leur famille
* Un nouvel incinérateur est à construire
* L’eau courante existe dans l’environnement du site ainsi que le réservoir. Par contre le système, les installations et connexions sanitaires sont à reprendre
* Un mini système au fil solaire devrait être ajouté pour l’éclairage du soir, souvent il y a eu des accouchements ou urgences durant la nuit
* Un minimum d’aménagement de la cour et des jouets pour enfants qui fréquent le centre de soin.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 1er Mars 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Ville de Camp-Perin – Hopital Ste Anne**

**Responsable du centre de santé : Miss Yolène Léonard Hyppolite**

**Mail : Tél. : 3720-8176**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Ce centre de soins présente un défi de taille. En période pluvieuse, l’un des principaux cours d’eau de la zone se jette dans la cour sans aucun point d’évacuation. Cette partie inondée du centre de soins où abrite un CTDA, à chaque grande pluie, le principal réservoir de stockage d’eau de plus de 60m3 est sous l’eau et donc inutilisable depuis environ deux (2) ans. De plus trois (3) fosses de latrines (bloc sanitaire) à fond perdu, trois (3) fosses septiques, deux (2) fosses à déchets, l’incinérateur, la génératrice, ainsi que toutes les autres structures se trouvant sur la cour en arrière de l’hôpital sont sous l’eau, parfois jusqu’à 1.5m de hauteur en certains points de la cour. Beaucoup d’actions restent à faire sur ce site, mais le principal reste de drainer l’eau en amont pour la sortir définitivement de la cour du centre de soin.

De ce fait, une bonne évaluation a été réalisée pour prendre en compte les impacts et les mesures d’atténuation sur l’environnement physique et social de cette intervention.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? | V |  | Mettre des drains et canaux de drainage |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? | v |  | Drainer les eaux pluviales qui remplissent la cour de l’Hôpital (Réservoir, génératrices, 2 fosses septiques, 3 latrines, 2 fosses à déchets, etc.) sous l’eau. |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | V |  | Très vulnérable à l’Inondation, cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? | v |  | Le SAEP de la ville est une déviation du canal en amont |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? | v |  | Des bananeraies seront affectées, il faudrait dédommager le cultivateur |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… | v |  | Environ 100m2 de bananeraie |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[12]](#footnote-12), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | x |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | v |  | Incinérateur, Fosses à déchets, etc. |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? | v |  | Puisque des terrains et biens publiques et privés seront touchés |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | v |  | Léger risque, puisque c’est l’ouverture d’un canal |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? | v |  | Mouvement de terre, déplacement des travailleurs |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? | v |  | Mouvement de terre, déplacement des travailleurs |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Les femmes sont impliquées dans tout le processus. D’autant plus, renforcer la structure de l’Hôpital Ste Anne où fonctionnent la maternité, la pédiatrie ainsi que presque tous les volets de services, avoir leur opinion sur le travail sont des points pour tenir compte de leurs préoccupations. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | La population attend avec impatience. Une bonne communication sera faite avant et pendant la mise en œuvre pour l’appropriation de l’intervention. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? | v |  | C’est une intervention dans une structure publique, l’attente de certains riverains et l’implication de certaines autorités locales parfois débouchent sur des conflits, tout dépendra de la motivation des acteurs en présence. |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Rencontre dans la communauté. La population sera informée par voie de presse et panneau d’affichage.**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| Pour les points 3, 4, 13 et 14 | Compenser la communauté pour la privation de 300m2 de terrain et de 100m2 de bananeraie. L’implication des autorités locales de Camp-Périn qui ont tous déjà confrontées à ce problème est assurée. |
| Le point de 10 | Pour réduire les risques d’inondation, un canal collecteur d’eau pluviale devrait être construit en maçonnerie sur environ 300 ml en amont de l’hôpital pour la jeter dans le ravin principal d’écoulement. Pour mieux protéger le bassin ou la cuvette que constitue la cour de l’Hôpital, un tuyau de 6’ en SCH40 drainera l’eau pluviale sur 30ml pour le petit canal de drainage sur la route principale. |
| Le point 11 | Le SAEP de la ville fonctionne depuis plus de 40 ans sans grande interruption et l’hôpital de Ste Anne dispose de structure de traitement adéquate pour répondre au besoin de l’hôpital, toutefois moyennant un bon entretien. |
| Les points 25, 30 à 34, 36 et 37 | Les mesures d’atténuation ou de solutions sont proposées dans la partie observation. |
|  |  |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 1er Mars 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Ferme Leblanc -Torbeck**

**Responsable du centre de santé :**

**Mail : Tél. :**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Une localité très proche de la ville de Camp-Perrin, mais un quartier de la commune de Torbeck, ce centre de santé a été sérieusement touché par le passage de l’ouragan Matthew. Non seule petite structure existante a été fortement endommagée, la clôture a été a été détruite, pas de points d’eau pour alimenter le centre, même une extension devrait être envisagée. Donc, certains travaux devraient prendre en compte ces volets. D’où la nécessité d’évaluer les impacts de ces travaux sur l’environnement physique et social et vice versa.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | x |  | cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[13]](#footnote-13), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  |  |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | x |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  |  |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | La protection et la sécurité du site (Clôture, Correction du bâtiment, ajout de bloc sanitaire). Amélioration des infrastructures sanitaires, etc. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | Les travaux faciliterait un service de qualité particulièrement aux femmes, mais aussi une considération importante pour la communauté. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse (messages à la radio et à la télévision) panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27 Février 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Centre de santé publique de Cavaillon**

**Responsable du centre de santé : M. Fito Ginius, ADM.**

**Mail : giniusfito2019@gmail.com Tél. : (509) 3732-4064**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

En matière de besoins, il y a des défis étant donné la taille et l’importance du centre très proche de la route nationale et de la population de la commune. Pour les infrastructures, la plupart des actions ont été entreprises par d’autres opérateurs. Cependant, les équipements et matériels restent un des besoins importants.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x | Zone marécageuse |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Cyclones, séisme et éboulement aux piedmonts du massif calcaire karstifié |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[14]](#footnote-14), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | v |  | La gestion des déchets, l’incinérateur, la fosse à déchets, ainsi qu’un bloc sanitaire et douche viennent d’être construits par un autre opérateur. |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? | v |  |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x | Travaux de rénovation et réhabilitation |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Ce projet met en valeur l’aspect genre. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? |  | x | La population est bien informée des travaux à effectuer. Cependant, il y a peu d’implication par rapport à tous les grands travaux réalisés par d’autres opérateurs. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voix de presse panneau d’affichage.**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique. Clôturer tout le terrain avec une forte capacité en maçonnerie de roche pierre pour protéger le bâtiment des éboulements ou réduire les risques. |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27 Février 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Ville de St Louis**

**Responsable du centre de santé : Délince Magloire, ADM**

**Mail : magloirelouisdelince@yahoo.fr Tél. : (509) 3678-4465**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Le centre de santé de St Louis du Sud dessert plus de …une zone de grande desserte vu le poids de la route nationale en termes d’accidents et la taille de cette commune. Certaines interventions ont été réalisées par un opérateur, mais le gros du travail reste à faire, prenant en compte la fréquentation du centre. Sont nécessaires de nombreux réaménagements de la structure existante et la construction des infrastructures d’élimination de déchets médicaux, un drainage adéquat pour assainir l’environnement physique du site.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X | Plan de réinstallation (préparé conformément au Cadre de politique de réinstallation) |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[15]](#footnote-15), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | x |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  | x | Certaines structures de gestion des déchets, incinérateur devront être construits. |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Faciliter la circulation des femmes enceintes, l’utilisation des toilettes appropriées. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | La population est bien informée travaux à effectuer et le staff du centre de soin exprime leur soutien à une telle initiative. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse panneau d’affichage des tableaux**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications. Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 28 Février 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Maniche - Dory**

**Responsable du centre de santé : Miss Madeleine Chéry**

**Mail : Tél. : (509) 4719-6305**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Dory, l’un des rares des Centres de santé qui n’a pas été touchée par les interventions des opérateurs après le passage de Matthew malgré les effets négatifs sur la structure et son environnement. Pour un service fonctionnel, toutes les structures de traitement et d’élimination des rejets (Fosses septiques et à déchets, Incinérateur, évacuation d’eau pluviale, etc.), la création des structures sanitaires pour les patients et familles, ainsi que le staff du centre, création de points d’eau (forage), clôturer la cour pour la sécurité des infrastructures et du personnel, toutes les considérations de réaménagement et d’extension pour améliorer le service à la communauté.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X |  |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[16]](#footnote-16), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? | v |  | Le centre dispose d’un incinérateur et une fosse à déchets assez ancien et non fonctionnel |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  | x | Matthew ont détruit ou affecté les faibles structures existantes. |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? | v |  | Il n’existe aucun point d’eau potable dans la communauté, sinon à quelques kms, une rivière utilisée et l’eau est transportée à moto ou à dos d’âne, rarement en voiture. Le SAEP ne fonctionne plus depuis après Matthew, un forage vieux de plus de 30 ans est tombé en panne depuis environ une année. |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | Spécialement sur les infrastructures sanitaires, de soins médicaux. La protection du site est indispensable, ainsi que la clôture de protection. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | L’accueil, la volonté de savoir ce qui va être fait pour le centre, tout ceci constitue une bonne nouvelle pour cette communauté vivant dans une zone enclavée et isolée, affecté fortement par le passage de Matthew dont rien n’a été fait en termes d’infrastructures tant pour le centre que pour la communauté. |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voix de presse panneau d’affichage.** … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |
| Le point 27 | Une proposition pour forer un puits avec pompage au fil solaire pour alimenter le centre et mettre un point d’eau en dehors du centre pour desservir la communauté d’une eau de qualité. |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

NB : Vu l’abandon du centre en termes d’infrastructures, il y a des actions importantes à considérer :

* La clôture complète pour la protection du site et des équipements
* La construction d’un bloc sanitaire moderne d’au moins deux (2) cabines pour les patients et leurs visiteurs
* La construction d’une extension de 60m2 pour loger le staff du centre qui occupe une partie de la structure principale qui devrait être utilisée pour d’autres services médicaux
* Le forage d’un puits avec pompage solaire avec un réservoir/château d’eau de 1 000 gls environ pour alimenter le centre ainsi que le système d’alimentation 34552856
* Construction d’une fontaine simple de deux (2) robinets en dehors du centre pour éviter que les besoins en eau de la communauté arrivent à l’intérieur du centre (fonctionnelle à des heures fixes).

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 2 Mars 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Torbeck - Durcis**

**Responsable du centre de santé :**

**Mail : Tél. :**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

Ducis (16 000 habitant) est une grande section de la commune de Torbeck, ce centre de Santé publique est dirigé par une congrégation religieuse. Une petite prise en charge a été faite par un autre opérateur après le passage de Matthew. Cependant, la plupart du travail reste à faire ; une extension de la structure existante pour mieux répondre aux besoins de la communauté en passant par les infrastructures d’élimination des rejets. Voilà pourquoi une considération a été faite sur l’environnement physique et social du site ; quels impacts qu’auraient ces interventions sur l’environnement et vice versa.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Cyclones et séisme |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  |  |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X |  |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[17]](#footnote-17), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? | v |  | Déblayage et nettoyage de la cour |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | x | Il faut qu’il y ait la construction d’une barque à déchets, d’un incinérateur, ainsi que la fosse à déchets |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  | x |  |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? |  | x |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? |  | X |  |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | L’extension pour agrandir l’espace de rencontre des femmes enceintes, la petite salle de pansement et l’espace de Laboratoire, le renforcement de la capacité du centre en termes d’équipements pour faciliter les femmes et la communauté à recevoir de meilleurs soins, d’autant plus quelques femmes ont été consultées sur l’idée de l’intervention. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? | v |  | Seul centre de service pour plus de 16,000 habitants, ils souhaiteraient grandement que ces travaux additionnels puissent être réalisés |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse panneau d’affichage**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

**Projet PASMISSI**

**Nom du Sous-projet/micro-projet : PASMISSI Post Mathieu Date : 27 Février 2018**

**Localisation de l’activité/micro-projet (département, commune, village, quartier) : Sud – Bourdet - DDSS**

**Responsable du centre de santé :**

**Mail : Tél. :**

**Responsable de la sélection environnementale et sociale :**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**Partie A : Brève description de l’activité/sous-projet/micro-projet** (justification de l’activité ; choix du site ; indication du coût ; description de tout changement de modalité d’accès ou de route existante ; description d’acquisition de terrain ; durée des travaux ; inclure plan du site, etc.)

Suite au passage du cyclone Matthew en septembre 2016 de nombreuses institutions sanitaires ont été endommagées dans le département du Sud. Après la mise à jour d’une évaluation, ce site a été retenu pour effectuer des travaux de réhabilitation afin de garantir un meilleur service à la communauté, en incluant le volet social et environnemental. En plus des travaux de réhabilitation des infrastructures sanitaires, il faudra considérer l’environnement physique et social du site.

La Direction Départementale Sanitaire du Sud (DDSS) qui coordonne toutes les interventions en termes de soins médicaux depuis plus de cinq (5) fonctionne dans une structure provisoire et dans un environnement non adéquat, puisque le Sud et particulièrement Bourdet est très exposé à toutes sortes d’intempéries : Cyclones, inondations, etc. D’autant plus le passage de l’ouragan Matthew a laissé quelques traces sur la structure existante ; toitures coulées (beaucoup de matériels et équipements inutilisables), sanitaires non fonctionnels, tout ceci joint à une circulation assez difficile sur le site en période pluvieuse, la sécurité du site, sans oublier l’absence de point d’eau pour alimenter le système. Voilà pourquoi une considération a été faite sur l’environnement physique et social du site ; quels impacts qu’auraient ces interventions sur l’environnement et vice versa.

**Partie B : Identification des impacts environnementaux et sociaux**

|  | **Préoccupations environnementales et sociales** | Oui | Non | Observation |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Ressources du secteur** |  |  |  |
| 1 | Le micro-projet nécessitera- t-il des volumes importants de matériaux issus des ressources naturelles locales (sable, gravier, latérite, eau, bois de chantier, etc.)? |  | x |  |
| 2 | Nécessitera-t-il un défrichement important ? |  | x |  |
| 3 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres du domaine public de façon temporaire ou permanente? |  | X |  |
| 4 | Le projet nécessitera-t-il l'acquisition de terres privées de façon temporaire ou permanente ? |  | x |  |
|  | **Diversité biologique** |  |  |  |
| 5 | Le micro-projet risque-t-il de causer des effets sur des espèces rares, vulnérables et/ou importants du point de vue économique, écologique, culturel ? |  | X |  |
| 6 | Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale qui pourraient être affectées négativement par le micro-projet (forêt, zones humides, lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) ? |  | X |  |
|  | **Zones protégées** |  |  |  |
| 7 | La zone du micro-projet (ou de ses composantes) comprend-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêts protégées, sites de patrimoine mondial, etc.) |  | X |  |
| 8 | Si le micro-projet est en dehors mais à faible distance de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? |  | X |  |
|  | **Géologie, sols, catastrophes naturelles** |  |  |  |
| 9 | Y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ? |  | x |  |
| 10 | La zone est-elle vulnérable aux catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, …) | v |  | Inondation et cyclones |
| 11 | Le micro-projet dépend-t-il d’un approvisionnement en eau à partir d’un barrage, d’une digue ou de toute autre structure de dérivation de l’eau ? |  | x |  |
|  | **Paysage** *I* **esthétique** |  |  |  |
| 12 | Le micro-projet pourrait-t-il avoir un effet négatif sur la valeur esthétique du paysage ? |  | x |  |
|  | **Réinstallation involontaire, perte d’actifs, d’accès et autres** |  |  |  |
| 13 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d’habitats, de cultures, de terres agricoles, de pâturages, d'arbres fruitiers ? |  | x |  |
| 14 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |  |
| 15 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures communautaires ? |  | X |  |
| 16 | Est-ce que le projet déclenchera une restriction d’accès à une quelconque ressource naturelle ? (restriction d’accès à des aires protégées par exemple PFNL[[18]](#footnote-18), faune) |  | X |
| 17 | Est-ce que la réalisation du micro-projet nécessite le déplacement d’une ou plusieurs personnes ? |  | x |
| 18 | Si oui, combien ?.................. …………………… |  | x |
| 19 | Est-ce que le projet déclenchera la perte temporaire ou permanente et d'infrastructures commerciales formelles ou informelles ? |  | x |
|  | **Pollution et nuisances** |  |  |  |
| 20 | Le micro-projet pourrait-il occasionner un niveau élevé de bruit ? |  | X |  |
| 21 | Le micro-projet risque-t-il d’affecter l’atmosphère (poussière, gaz divers)? |  | X |  |
| 22 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets solides et liquides ? |  | x |  |
| 23 | Le micro-projet risque-t-il de générer des déchets médicaux solides et liquides ? |  | x |  |
| 24 | Si « oui » l’infrastructure dispose-t-elle d’un plan pour leur collecte et élimination, y compris pour les déchets médicaux ? |  | X |  |
| 25 | Y a-t-il les équipements et infrastructures pour leur gestion ? |  | x | Feux à ciel ouvert pour éliminer les déchets. |
| 26 | Le micro-projet pourrait-il affecter la qualité des eaux de surface, souterraine, sources d’eau potable (pollution ; augmenter la turbidité ; stagnation, etc.) ? |  | X |  |
| 27 | Le micro-projet pourrait-il susciter l’utilisation de grandes quantités d’eau ? |  | X |  |
|  | **Pesticides et produits chimiques pour le contrôle des ravageurs** |  |  |  |
| 28 | Est-il prévu que le sous-projet implique l’utilisation ou augmente l’utilisation de pesticides ou autres produits nocifs ? |  | X |  |
|  | **Mode de vie** |  |  |  |
| 29 | Le micro-projet peut-il entraîner des altérations du mode de vie des populations locales ? |  | X |  |
| 30 | Le micro-projet peut-il entraîner des utilisations incompatibles ou des conflits sociaux entre les différents usagers ? |  | X |  |
|  | **Santé sécurité** |  |  |  |
| 31 | Le micro-projet peut-il induire des risques d’accidents des travailleurs et des populations ? | v |  |  |
| 32 | Le micro-projet peut-il causer des risques pour la santé des travailleurs et de la population ? | v |  | Vue les préalables et l’environnement du site, où plusieurs d’institutions publiques sont installées. |
| 33 | Le micro-projet peut-il entraîner une augmentation de la population des vecteurs de maladies ? |  | x |  |
|  | **Préoccupations de genre** |  |  |  |
| 34 | Le micro-projet prend-t-il en charge les préoccupations des femmes et favorise-t-il leur implication dans la prise de décision ? | v |  | C’est un bâtiment administratif où toute intervention faciliterait un meilleur fonctionnement, servirait au bien être des femmes qui ont un staff majoritairement de femmes. |
|  | **Sites historiques, archéologiques ou culturels** |  |  |  |
| 35 | Le micro-projet pourrait-il affecter un ou plusieurs sites historiques, archéologiques, ou culturels, ou nécessiter des excavations ? |  | x |  |
| 36 | Le projet bénéficie-t-il d'un large soutien de la communauté ? |  | x | Pour le staff du bureau ce serait une bonne nouvelle si les interventions pourraient améliorer la situation du bureau (chaleur, espace de circulation, allée piétonne, petitesse des salles, etc.). |
| **37** | **Le micro-projet peut-il causer d’autres nuisances environnementales ou sociales potentielles ? Si oui, Lesquelles** ? |  | x |  |

**La communauté a-t-elle été informée et consultée sur ce micro-projet?** Oui\_\_X\_\_ Non\_\_\_

Si “Oui”, décrire brièvement les mesures qui ont été prises à cet effet. **Consultation communautaire. La population sera informée par voie de presse et panneau d’affichage**… … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

**Partie C : Mesures d’atténuation :** Au vu de la partie B, pour toutes les réponses “Oui” décrire brièvement les mesures prises pour limiter et atténuer les impacts, risques et effets négatifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Impact, risque/effet négatifs | Mesures d’atténuation |
| 10 - Inondation, séisme, cyclone | Drainage, construction parasismique et para cyclonique, |
| 22- Déchets solides | Les sites seront nettoyés par les entreprises, les déchets seront détruits. |
| 31- Risques accidents | Port de tenues de chantiers obligatoire (Bottes, casque, gang, chasuble) les entreprises sont tenues d’assurer les ouvriers |
| 34- Préoccupations implication des femmes | Les femmes seront employées pour les travaux correspondant à leurs qualifications.  Construction de toilettes dame |

**Partie D : Classification du projet et travail environnemental**

**Après évaluation des parties A, B et C, l’activité/sous-projet/micro-projet est donc classifié dans la :**

* **Catégorie C** : Pas besoin de mesures environnementales et sociales Ou, appliquer les mesures environnementales et sociales ci – après : (Inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO)
* **Catégorie B** : Impacts moyens : élaborer les TDRs pour la réalisation d’une EIES simplifiée, d’une Notice d’Impact Environnemental, inclure les clauses environnementales et sociales dans les DAO
* **Catégorie A** : Impacts importants : à ne pas financer.

NB : Extension de la structure de la direction départementale devrait-être imminente. L’extension devrait prendre en compte la construction d’une salle de conférence pour 40 personnes environ, un espace administratif adéquat pour booster l’ambiance de travail et la fierté du staff.

1. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-1)
2. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-2)
3. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-3)
4. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-4)
5. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-5)
6. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-6)
7. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-7)
8. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-8)
9. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-9)
10. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-10)
11. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-11)
12. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-12)
13. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-13)
14. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-14)
15. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-15)
16. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-16)
17. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-17)
18. Produit Forestier Non Ligneux [↑](#footnote-ref-18)